

Chauffage électrique : “une opportunité” pour lutter contre la pointe électrique

< La consommation de chauffage électrique n'aggrave pas la pointe de consommation électrique car elle correspond à un usage de base continu. En revanche, en tant qu'usage “piloteable”, le chauffage électrique constitue une opportunité significative pour contribuer à diminuer la pointe. > Telle est l'une des conclusions du “Livre blanc” que vient de publier l'Observatoire Energies d'Entreprises d'EDF. Dans ce même ouvrage, le professeur Jacques Percebois explique que “le consommateur doit s'attendre, en période de pointe de consommation d'électricité, à une augmentation du prix de l'électricité dont le montant sera d'autant plus élevé qu'il intégrera le coût du CO2 majoré par rapport à sa valeur actuelle”. Pour sa part, l'architecte Françoise-Hélène Jourda estime dans ce même “Livre blanc” qu' “il ne faut pas attendre de la hausse des prix de l'énergie - même si elle est justifiée - qu'elle oblige à encourager efficacement les économies d'énergie”. <Augmenter les prix tout en finançant des mesures d'économie (par exemple, installation de capteurs solaires pour produire de l'eau chaude) représenterait une véritable alternative >, ajoute Mme Jourda.

Solaire thermique : l'Etat va subventionner des projets de R&D

En solaire thermique, les ministres de l'Écologie, de la Recherche et de l'Industrie et le Commissaire général à l'investissement viennent de lancer un “appel à manifestations d'intérêt” pour la réalisation de démonstrateurs de recherche ou préindustriels et de “plates-formes technologiques”, avec un objectif : minimiser le coût de la chaleur délivrée, et ce dans une gamme de puissance à partir de quelques kW. Les projets retenus devront permettre l'émergence de composants à haut rendement (systèmes de suivi, capteurs, composants de stockage intermédiaire de chaleur, etc) et le développement de systèmes “plus performants et rentables”, ainsi que la mutualisation des systèmes à l'échelle de plusieurs logements ou activités industrielles ou tertiaires. Il s'agira aussi d'expérimenter de “nouveaux modèles d'affaires” notamment à l'export et d'aider les industriels français à “renforcer leur compétitivité”. Date limite de dépôt des dossiers : 2 mai 2011.

Chaleur renouvelable : bonnes perspectives en Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon, d'ici à 2015, il y aura 180 créations d'emplois en solaire thermique et 420 en biomasse, dont la moitié pour les chaufferies collectives. C'est ce que prévoit une étude que vient de réaliser l'Observatoire Emploi-Formation du Languedoc-Roussillon. On dénombre actuellement plus d'une centaine d'entreprises d'installation et de maintenance de chauffage au bois dans la région et un millier d'installateurs en solaire thermique. L'étude estime que les objectifs du “Grenelle” permettront de créer en Languedoc-Roussillon un total de 8 500 à 12 000 emplois à l'horizon 2015, dont 70% pour les métiers du second œuvre, “davantage sollicités pour l'installation d'équipements énergétiques performants”. L'étude parle de rythmes annuels de 80 créations d'emplois de technicien d'installations thermiques pour le solaire thermique et les chaudières bois et de 20 à 30 créations d'emplois de technicien de maintenance d'installations thermiques collectives. Quant au métier de technicien de bureau d'études thermiques, il représentera 50% des 160 créations d'emplois annuelles prévues dans le secteur des études, soit 80 créations par an, contre 20 à 30% pour le métier d'ingénieur bâtiment “process thermique”, soit entre 30 et 50 créations annuelles d'emplois.

- **EN BREF.** En Franche-Comté, le nombre de chauffagistes salariés pourrait passer de 1037 en 2008, dernier exercice connu, à des fourchettes allant de 979 à 1009 en 2013 selon divers scénarios d'évolution du marché et de 978 à 1043 en 2015, prévoit une étude régionale récente. < En 2009, indique par ailleurs cette étude, le métier d'installateur d'équipements sanitaires et thermiques a fait l'objet de 355 offres d'emploi et de 895 demandes d'emploi. Les offres d'emploi ont diminué de 34% entre 2007 et 2009, tandis que les demandes progressaient de 39 %. Les offres d'emploi correspondent le plus souvent à des contrats d'une durée inférieure à six mois : 63%. Le Bac pro est le niveau minimum requis pour s'insérer. >

- **EN BREF.** IBM développe une nouvelle technologie de refroidissement des circuits intégrés des ordinateurs qui, dans les cinq ans, pourrait permettre de récupérer l'énergie produite par les centres informatiques afin de chauffer ou climatiser des locaux ou encore de produire de l'ECS.

- **EN BREF.** Sur le marché français des travaux de génie climatique, 51 entreprises sur les mille leaders du marché “ne tiennent qu'à un fil, commencent la nouvelle année dans un piètre état et seront peu à peu poussées vers la sortie”, prévient une récente étude de Plimsoll, qui prévoit “une vague de liquidations” parmi ces sociétés en 2011.